

Vernouillet

Maison de l'enfance

Le guide de la petite enfance



*Vous venez d'arriver à Vernouillet, votre famille s'est agrandie, vous souhaitez concilier vie familiale et vie professionnelle...
Quelle que soit votre situation, l'ensemble du personnel du Service Petite Enfance de la commune est à votre disposition.*

Vernouillet compte deux structures d'accueil pour les enfants de 10 semaines à 3 ans, coordonnées par une équipe de professionnels, installées à la Maison de l'enfance : la Crèche Familiale et le Multi-Accueil.

RENSEIGNEMENTS:

Vernouillet 
Les couleurs de la ville

Téléphone : 01 39 71 91 14

Fax : 01 39 28 07 67

www.mairie-vernouillet.fr

E mail : maison-enfance@mairie-vernouillet.fr

La Crèche Familiale

La Crèche familiale propose un accueil régulier au domicile d'une assistante maternelle agréée pour recevoir 2 à 4 enfants maximum.

La structure est encadrée par des professionnelles de la Petite Enfance et propose des animations variées pour les enfants (matinées d'éveil, jeux à la ludothèque, bibliothèque, sorties...).

La Crèche Familiale répond aux besoins de garde des familles, en leur garantissant un accueil de qualité.

L'assistante maternelle veille au bien-être de l'enfant et à son épanouissement physique, moteur, intellectuel et affectif.

L'équipe d'encadrement assure un suivi des enfants par le biais de différentes animations et de visites au domicile des assistantes maternelles.

Le fonctionnement

Des contrats d'accueil de 4 ou 5 jours par semaine, sont établis avec les familles en fonction de leurs besoins. L'amplitude horaire d'accueil doit être comprise entre 8h et 12h par jour.

Un accueil occasionnel ou d'urgence peut être accordé aux familles ayant des besoins exceptionnels.

Les conditions d'attribution de place

La commission d'attribution se réunit 2 fois par an.

Si vous êtes intéressés par ce service municipal, vous devez remplir un dossier de pré inscription disponible à la Maison de l'Enfance, et le renvoyer dûment complété le plus tôt possible.

Quelques semaines avant la commission, un rendez-vous vous sera proposé avec la direction du service de la petite-enfance pour faire le point sur la demande de chaque famille.

Les horaires

La structure fonctionne du 1er janvier au 31 décembre, sauf les jours fériés, certains ponts et les deux premières semaines du mois d'août. Elle permet l'accueil des enfants de 7h00 à 19h00. (La direction est située à la Maison de l'Enfance.)



Les matinées d'éveil

Elles se déroulent de 9h00 à 11h00 dans un espace adapté aux tout-petits aménagé, soit à l'espace des Résédas, soit au Relais d'assistantes maternelles situé en Mairie (ouverture en novembre 2010).

Une palette d'activités est proposée:

- activités manuelles : graphisme, peinture, collage...
- jeux symboliques : coin poupées, garage, dînette..
- motricité : parcours, tricycles, porteurs, ballons et cerceaux...
- musique, chants et danses
- atelier autour du livre à la bibliothèque municipale et découverte du jeu à la ludothèque

Le Multi Accueil

C'est un lieu d'éveil, de socialisation, l'opportunité de découvrir la vie en collectivité avant l'entrée à l'école maternelle. Le multi-accueil offre un espace adapté aux compétences motrices et intellectuelles des jeunes enfants qu'il accueille.

La structure fonctionne selon des sections par âge. Petits : 2,5 -12 mois, moyens : 12-24 mois et grands : + 24 mois

Les capacités :

La capacité de cette structure va augmenter en deux temps :

2010/2011

32 places les lundis, mardis, jeudis, vendredis, en période scolaire, réparties en :

- 20 places pour un accueil permanent
- 6 places pour un accueil régulier (moins de 22 heures par semaine)
- 6 places pour un accueil occasionnel

Dès septembre 2010

25 places les mercredis et vacances scolaires :

- 20 places pour un accueil permanent
- 5 places pour un accueil régulier (moins de 22 heures par semaine).

2011/2012

40 places les lundis, mardis, jeudis, vendredis, en période scolaire.

- 20 places pour un accueil permanent
- 12 places pour un accueil régulier (moins de 22 heures par semaine).
- 8 places pour un accueil occasionnel



Les horaires d'ouverture « rentrée septembre 2010 »

Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h45

La structure est ouverte pendant certaines périodes de vacances

Exemples sur l'année scolaire 2010-2011

Vacances de la Toussaint : le 2 novembre

Vacances de Noël : du 20 au 24 décembre

Vacances d'Hiver : du 21 au 25 février

Vacances de printemps : du 11 au 15 avril

Vacances d'été : du 4 au 29 juillet

Les objectifs

C'est un engagement moral et professionnel : accueillir les enfants dans les meilleures conditions et satisfaire au mieux leurs besoins et ceux de leurs parents :

Créer un lieu d'accueil, de socialisation et d'éducation de l'enfant, un lieu de transition.

Favoriser l'intégration et susciter un partenariat parents / professionnels.

Favoriser le bien-être, la sécurité affective, la socialisation et l'autonomie.



Les activités « proposées » :

- Manipulation : pâte à modeler, pâte à sel, atelier, semoule, jeux d'eau...
- Jeux symboliques : coin poupées, dînette, garage, voitures...
- Développement de la curiosité « intellectuelle » : diapositives, histoires courtes adaptées aux enfants...
- Motricité fine : dessins aux crayons, feutres, peinture, jeux éducatifs (puzzles, encastresments reconnaissance des couleurs et des formes)...
- Motricité : tricycles, porteurs, parcours « multigym », tunnel..,

Le Multi Accueil

- **Conditions d'attribution de places pour l'accueil permanent au multi-accueil :**

Les places sont attribuées par une commission qui se réunit 2 fois par an, en avril et en novembre. Si vous êtes intéressés par cet établissement, vous devez au préalable remplir un dossier de pré-inscription disponible au secrétariat de la Maison de l'Enfance et le renvoyer dûment complété le plus tôt possible. Quelques semaines avant la commission, un rendez-vous avec la responsable de la structure sera fixé afin de développer certains points du dossier.

- **Accueil régulier limité à 22h par semaine :**

Les inscriptions se font directement auprès de la responsable au bureau du multi-accueil et des contrats sont établis avec les familles en fonction de leurs besoins.

- **L'accueil occasionnel**

Après l'inscription de votre enfant auprès de la responsable, les réservations se font soit par téléphone au 01.39.71.55.76, soit directement au bureau du multi-accueil le jour où l'enfant est accueilli.

Ces réservations peuvent être faites à partir du lundi matin pour la semaine suivante, en fonction des disponibilités.

- **Participation financière de la famille**

La participation financière pour ces deux structures est imposée par la CAF.

La participation prend en compte les ressources de la famille et le nombre d'enfants du foyer.

Elle représente une participation par heure sur la base des contrats établis entre la ville et les familles.

Détails Pratiques

Les règlements intérieurs des structures et le dossier de pré-inscription sont disponibles sur simple demande à la Maison de l'enfance et sont téléchargeables sur le site de la Ville

www.mairie-vernouillet.fr

Maison de l'enfance

Rue Jean-Mahler

78540 Vernouillet

Tél. : 01 39 71 91 14 / Fax. : 01 39 28 07 67

Crèche Familiale

Tél. : 01 39 71 55 75

Multi-Accueil

Tél. : 01 39 71 55 76

maison-enfance@mairie-vernouillet.fr